



3^e Grand Prix de la philanthropie

« Vous êtes au bon endroit pour célébrer cet événement »

C'est par ces mots que Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France, a ouvert la cérémonie de ce Grand Prix de la philanthropie. Pas moins de 14 sociétés ont été mises à l'honneur lors de la remise des prix qui s'est tenue le 13 octobre à l'Institut de France. Cela en présence de près de 130 invités ainsi que des présidents de l'Anacofi, David Charlet, et de la CNCGP, Julien Séraqui et de Patricia Pietriga, déléguée générale de la Compagnie des CGP-CIF.

Oui, quel meilleur endroit que l'Institut de France pour cette 3^e édition du Grand Prix de la philanthropie ! Un Grand Prix qui met à l'honneur les meilleures collaborations entre mécènes du monde de la finance et fondations après délibérations d'un jury présidé par Guy-Raymond Cohen, co-fondateur de l'Anacofi. C'est peu connu, l'Institut de France – qui regroupe les cinq Académies – a aussi pour principale mission d'entretenir une étroite relation avec les mécènes de la finance et de délivrer environ 25 M€ de subventions par an pour des initiatives sociétales. Xavier Darcos, ancien ministre, Chancelier de l'Institut, qui nous a reçu cette année pour ce Grand Prix de la philanthropie, l'a souligné d'emblée dans son allocution. Devant les 130 invités du monde financier, il a ensuite salué « la prise

de conscience de la nécessité de réorienter les placements et les activités financières pour tenir compte de la responsabilité sociale et environnementale, notamment de la philanthropie ».

Son allocution d'ouverture a insisté sur cette évolution du monde économique : « réussir dans les affaires doit aussi avoir du sens par rapport à la solidarité sociale ». Une évolution « qui n'allait pas de soi pour la grande finance », estime-t-il. Aussi a-t-il salué l'initiative de ce Grand prix dont l'objectif est d'encourager l'implication des établissements financiers et assureurs dans ce qu'on appelle désormais « la finance responsable ». Le Chancelier Darcos en a donné une belle définition : « toute activité créatrice de richesses devrait aussi être créatrice de partages ».

Le Chancelier de l'Institut de France a enfin insisté sur un point clé qui semble une

“

« Je souhaite promouvoir la philanthropie parce qu'elle porte des valeurs, mais aussi parce qu'elle est utile à la société »

Gaël Chervet

Président du groupe Ficade

lapalissade mais qui n'a pourtant rien d'évident dans notre pays : la philanthropie a besoin d'argent. Et il a déploré ce



qu'il désigne comme « le bashing contre les gens qui réussissent ». Allusion notamment à ces grands mécènes qui se sont considérablement mobilisés pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame à Paris et qui ont subi de violentes diatribes. « Sans eux, sans la générosité des mécènes, on ne le dit pas assez, souligne Xavier Darcos, beaucoup de choses ne seraient pas possibles ».

Une vraie dynamique

« En tant que groupe de médias et de communication, je souhaite promouvoir la philanthropie parce qu'elle porte des valeurs, mais aussi parce qu'elle est utile. Nous invitons l'ensemble des acteurs de notre écosystème à s'y investir », a ensuite déclaré Gaël Chervet, éditeur des revues *Gestion de Fortune*, *Profession CGP* et *Investissement Conseils*.



« La découverte de très beaux dossiers pour la troisième édition du Grand Prix a été une expérience enthousiasmante pour le jury »

**Guy-Raymond Cohen
Président du jury**

Guy-Raymond Cohen, vice-président de l'Anacofi, et président du jury de ce Grand Prix, a quant à lui salué « l'implication de plus en plus forte de l'écosystème, en particulier des CGP, dans l'univers de la philanthropie ». « Une vraie dynamique se met en place puisque nous avons reçu cette année 34 dossiers, donc beaucoup plus que l'année dernière ». Selon lui « l'importance croissante dans notre écosystème du mouvement de la nouvelle philanthropie est une tendance qui se confirme en parallèle avec l'importance de la présence de l'ESG/ISR dans les produits financiers ». ■



Guy-Raymond Cohen, président du jury, cofondateur de l'Anacofi, et Jean-Denis Errard, rédacteur en chef, ont remis les 14 prix décernés.



Gaël Chervet, président du groupe Ficade



Guy-Raymond Cohen, président du jury

Les critères du Grand Prix de la philanthropie



Le premier et principal critère pour l'obtention du Grand Prix, explique Guy-Raymond Cohen, président du jury, est de récompenser l'action de communication et de coopération la plus cohérente d'un acteur de la finance avec une ou plusieurs institutions philanthropiques (parrain et mécène). Ce critère de cohérence d'association rend la communication pertinente et s'inscrit dans le contexte de la philanthropie stratégique.

Un autre critère a paru pertinent au jury : le montant relatif des dons philanthropiques par rapport au chiffre d'affaires de l'entreprise avec inclusion du coût du temps passé pour l'implication des salariés (mécénat de compétence). Ce critère permet d'intégrer l'objectif « best in progress » pour encourager une institution à faire mieux.

Un troisième critère de sélection catégorielle entre en compte, à savoir le « best in class » par classe de thème philanthropique (mal logement, actions contre la pauvreté et la faim, santé et vulnérabilité, économie solidaire, environnement...) et par types de métiers (assurance, société de gestion, immobilier, CGP/family office).



« L'Institut de France est l'un des plus grands mécènes de France »

Dans votre allocution en ouverture de ce Grand Prix vous disiez, Monsieur le Chancelier, qu'il n'allait pas de soi que la finance s'intéresse à la philanthropie. On peut le penser aussi de l'Institut de France et des Académiciens. Pourquoi et en quoi le mécénat est important pour votre institution ?

L'Institut de France est en effet une assemblée de savants, d'experts, d'écrivains. Mais l'Institut de France, ce n'est pas seulement la Coupole, l'habit vert, l'épée d'académicien et le dictionnaire de l'Académie française. C'est aussi une institution philanthropique très complète qui est aujourd'hui l'un des plus grands mécènes de France. Cette réalité ne date pas d'aujourd'hui, même si elle est actuellement en plein essor.

L'Institut de France a-t-il toujours eu cette tradition ?

Oui, cette tradition vient des académies royales, qui pratiquaient déjà la philanthropie à travers des prix, dont le plus ancien date de 350 ans. Lors de sa fondation en 1795 par la Première République, l'Institut de France a reçu la mission de « contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts, et de décerner des récompenses aux inventions et découvertes



Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France, qui regroupe les cinq Académies, accueillait le Grand Prix de la Philanthropie.

utiles ». Comprenez que les travaux académiques ne sont pas la seule manière de « contribuer au rayonnement des arts, des lettres, des sciences ». La philanthropie en est le complément naturel et indispensable. Cela est d'autant plus vrai que des biens inestimables lui ont été légués – le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, pour n'en citer que deux – et nécessitent en permanence des restaurations et un entretien coûteux.

De ce fait, l'Institut connaît aussi bien les enjeux du mécénat tant par la quête de mécènes pour ses propres sites patrimoniaux, que par l'action philanthropique qu'il déploie via l'action de ses fondations abritées.

Le fait que l'Institut de France soit aussi un grand mécène est peu connu. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces soutiens que vous apportez ?

L'Institut est habilité à recevoir des dons et legs et à abriter des fondations. Il distribue, à travers ses fondations, près de 25 M€ par an. Et de même que l'Institut, avec ses cinq Académies, couvre tous les champs du savoir et des arts, nos fondations attribuent des bourses, prix ou subventions dans tous les domaines : aussi bien pour la recherche scientifique que pour la protection du patrimoine ou de l'environnement, et bien sûr de l'action sociale, humanitaire, éducative.

Les académiciens, avec toutes les spécialités et leur expérience, sont les rouages essentiels de l'action philanthropique. Toutes académies confondues, l'Institut compte 470 académiciens. C'est là sa grande richesse ! Nous pouvons former des jurys et des conseils d'administration dans tous les domaines, et pour toutes

Le jury de l'édition 2021



Président :

Guy Cohen, vice-président de l'Anacofi

Membres :

Silvia Bocchiotti, conseillère auprès du Chancelier pour le mécénat et la philanthropie à l'Institut de France

Gaël Chervet, président du groupe Ficade, éditeur des revues *Gestion de Fortune*, *Investissement Conseils* et *Profession CGP*

Eric Pinon, président de l'AFG

Jacques Potdevin, président de JPA Group, ancien président de l'Association Internationale des Experts Comptables

Bruno Renardier, président de Novelty



les orientations que les fondateurs et les mécènes donnent à leur générosité.

En somme, l'Institut de France entretient une symbiose entre ces experts qui siègent ici et les travaux de recherche !

Absolument. La fondation qui soutient la recherche archéologique pourra profiter de l'expertise des meilleurs spécialistes, comme celle qui soutient la recherche médicale ou celle en faveur de la création musicale, par exemple. L'Institut est le lieu où le mécène et le financier rencontrent le savant et le créateur, autour d'un projet d'intérêt général.

Toute activité créatrice de richesse doit être aussi créatrice de partage, avez-vous rappelé dans votre allocution. Cette idée chère au siècle des Lumières revient dans l'air du temps. Recherche de sens, responsabilité sociale et environnementale, philanthropie, y voyez-vous les marques du XXI^e siècle, après un XX^e siècle extrêmement mercantile et violent ?

Rien ne dit que le XXI^e siècle sera moins mercantile ou moins violent que le XX^e siècle.

Mais aujourd'hui, la notion de responsabilité sociale et environnementale, comme



celle de finance à impact ou de croissance durable, viennent rappeler que la quête du profit ne peut se faire au détriment de la planète ou de la cohésion sociale. Au contraire, l'entreprise a un vrai rôle à jouer et la prise de conscience s'opère actuellement. Chacun comprend qu'à l'avenir, la puissance publique ne pourra pas tout faire.

J'ai relevé aussi dans votre discours votre agacement pour « le bashing contre les

gens qui réussissent, alors que ceux-ci sont les acteurs de la philanthropie ». Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

Le nerf de la philanthropie, c'est l'argent ! Le rapport de notre société à l'argent est fait d'attraction et de répulsion, de regards admirateurs et contempteurs à la fois. Nous avons besoin des gens qui réussissent, car cette réussite économique et financière est exactement celle que j'évoquais tout à l'heure, créatrice de richesse et donc potentiellement créatrice de partage. ■



Les 13 sociétés distinguées



Le Grand Prix de la philanthropie 2021 qui met à l'honneur les meilleures collaborations entre mécènes du monde de la finance et fondations, s'est tenu à l'Institut de France, en octobre. Après les discours introductifs de Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France, et Gaël Chervet, président du groupe Ficade qui édite la revue Gestion de Fortune, les prix décernés par le jury ont été remis dans la grande salle des séances par Guy-Raymond Cohen, président du jury, et Jean-Denis Errard, rédacteur en chef.

Amplegest (Groupe Cyrus)



Type d'engagement : Enfance en difficulté

« C'est un mécénat qui nous tient beaucoup à cœur et qui est très inspirant pour nos collaborateurs et nos recrutements », a souligné Emmanuel Auboyneau, gérant associé de cette société de gestion (2,6 Md€ sous gestion). « Cette distinction nous incite à faire encore mieux ». Cet engagement, à l'exemple de celui de l'entreprise américaine Salesforce, s'articule en trois 1 %, a-t-il expliqué : « 1 % du chiffre d'affaires en investissement financier, 1 % du temps de travail en « chantier solidaire » et 1 % également sur du mécénat de compétence, via une plateforme sur laquelle nos collaborateurs font leur choix d'action ». En outre, Amplegest s'est impliqué dans le micro-crédit au Sénégal pour permettre à des Sénégalaises de développer des créations d'activité et nous souhaitons aussi entraîner nos clients dans cette action ».



Emmanuel Auboyneau
Associé Amplegest



Marie Walbaum
Axa IM

AXA Investment Managers



Type d'engagement : Transition climatique

Le jury a salué, outre l'engagement ESG de plus de 20 ans de la société de gestion, le lancement cette année d'une gamme de fonds ACT axés sur l'impact positif et la décarbonation de l'économie. La filiale de gestion d'actifs de l'assureur a également lancé le « prix Axa IM » doté de 100 000 € qui va récompenser un/une scientifique pour l'apport de ses travaux de recherche en faveur de la transition climatique et de l'objectif net zéro. Marie Walbaum, d'Axa IM, a insisté sur « l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 sur l'ensemble de [leurs] actifs ». La société de gestion, en outre, reverse 5 % des frais de gestion de la gamme de gestion impact à des œuvres caritatives « à impact sociétal ».

Fondation Groupe Primonial



Type d'engagement : Egalité des chances, lutte contre la grande précarité

Cécile Jouenne-Lanne, déléguée générale de la Fondation, a expliqué que sa fondation soutient dix projets par an en faveur de l'éducation et de l'insertion ; celle-ci pilote aussi une association « La maison des jeunes talents » qui œuvre pour l'égalité des chances en accompagnant et en hébergeant de jeunes étudiants boursiers. A titre d'exemple, l'année dernière, la fondation est venue en aide aux associations « Agir pour l'école » (combat contre l'échec scolaire) et « Abri d'urgence » (hébergement d'urgence de femmes maltraitées). Cécile Jouenne-Lanne a souligné que, « au siège comme dans les filiales, il existe beaucoup d'envie de la part des collaborateurs pour ce type d'engagement. Ils partagent une certitude : la générosité rend meilleur ».



Cécile Jouenne-Lanne
Déléguée générale de
la Fondation Groupe
Primonial

Fondation Sycomore



Christine Tarbouriech
Déléguée générale de la
Fondation Sycomore



Type d'engagement : Insertion sociale

Cette fondation qui finance des projets sur le thème de l'éducation existe depuis 2013. Sycomore AM, première « société à mission » dans l'univers de la gestion d'actifs, s'attache à faire connaître le monde de l'entrepreneuriat à la jeunesse avec l'association United Way. De plus, a expliqué Christine Tarbouriech, déléguée générale de la Fondation, « une part des frais de gestion de certains fonds peuvent être reversés dans ce but », 5 % dans le cas du fonds emblématique Shared Growth qui, en partenariat avec la fondation Entreprendre, soutient les apprentis Compagnons du devoir, et aussi Ardear (transmissions d'entreprises agricoles).

Inter Invest

Type d'engagement : Egalité des chances



La société de gestion finance un fonds de dotation en partenariat avec les mutuelles MGEN et Matmut. L'objectif est de soutenir les artistes souffrant d'un handicap mental ou d'une exclusion, cela en achetant leurs créations de façon à constituer une collection (consultable sur le site artsansexclusion.fr). La sélection des artistes étant faite par l'association Egart. « Des expositions physiques de ces œuvres ont eu lieu en 2018 et en 2019, et d'autres sont également prévues », a indiqué Alain Arnaud, président d'Inter Invest.



Alain Arnaud
Président d'Inter Invest



Patricia Kaveh
Directrice commerciale France et
international de Crédit Mutuel IM
Nicolas Crochet
Cofondateur de Funds for Goods

Funds for Good Impact



Type d'engagement : Lutte contre l'exclusion sociale

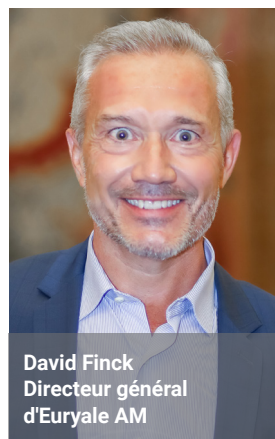
Cette société belge, Funds for Goods Invest, fondée il y a une dizaine d'années par trois jeunes entrepreneurs engagés, présente un concept original : elle reverse 50 % de ses bénéfices – avec un minimum de 10 % du chiffre d'affaires ! – aux projets sociaux qu'elle soutient à travers Funds for Goods Impact dans lequel les collaborateurs investissent 25 % de leur temps. « Nous, les fondateurs de cette société de gestion, a expliqué Nicolas Crochet, étions choqués par cette création de richesses autour de nous, qui ne profite qu'à très peu et, dès lors nous avons décidé d'accorder des micro-crédits sans intérêts, sans garantie pour réinsérer durablement des chômeurs de longue durée à travers l'entrepreneuriat ». Plus de 800 d'entre eux ont ainsi pu redémarrer dans la vie avec succès. C'est ce que Nicolas Crochet appelle « le capitalisme raisonné », en prouvant qu'« on peut être profitable même en faisant don de la moitié de ses profits ».

Euryale AM - ICM



Type d'engagement : Recherche médicale

Euryale AM gère une SCPI désormais bien connue du fait d'une collecte record ces derniers mois : Pierval Santé. Un fonds spécialisé dans l'immobilier dédié aux établissements de soins et d'hébergements des seniors, avec la particularité de soutenir la Fondation de l'ICM (institut de recherche sur les maladies neuro-dégénératives avec 600 chercheurs spécialisés) en tant que fonds de partage. Aux côtés de cette SCPI, qui pèse actuellement 2 Md€ d'actifs gérés en Europe (70 % hors de France) et qui a séduit plus de 41 000 associés, Euryale AM, a annoncé David Finck, son directeur général, va lancer une SCI destinée aux assurances vie, également en fonds de partage et également investi sur l'immobilier de santé. « Cette petite rivière, lorsque nous avons lancé Pierval Santé en décembre 2013, alimentée avec une part de nos frais de gestion et pour les associés qui le souhaitent une part du revenu distribué, a pris beaucoup d'ampleur avec le succès énorme de notre collecte », a souligné David Finck.



David Finck
Directeur général
d'Euryale AM

Groupe Covéa



Type d'engagement : Soutien à France Tutelle

Covéa, qui regroupe les marques MAAF, MMA et GMF, soutient depuis quatre ans l'association France Tutelle qui suit les quelque 800 000 adultes sous assistance (tutelle, curatelle, habilitation familiale...) avec environ 400 000 aidants familiaux. Geoffroy Brossier a souligné « les énormes difficultés rencontrées sur le terrain, avec les juges des tutelles et avec les familles, pour trouver les réponses financières appropriées. Avec France Tutelle, nous avons mis en place des solutions ». Laetitia Fontecave, présidente de cette association, a quant à elle évoqué « outre l'aspect financier, la richesse de la relation avec ces grandes sociétés d'assurances qui nous permettent de progresser dans la protection juridique et financière des personnes vulnérables ». Covéa vient de renouveler ce partenariat pour trois années et Geoffroy Brossier se félicite, lui, du « travail de sensibilisation fait par France Tutelle auprès de nos réseaux d'agents sur les problèmes de ce type de clients vulnérables ».



Geoffroy Brossier
Directeur commercial Groupe Covéa
Laetitia Fontecave
Présidente de France Tutelle



Damien Baldin
Directeur général de la Fondation
Raphaëlle Leroy
Directrice de l'Engagement
d'entreprise de BNP Paribas
Banque de détail

BNP Paribas



Type d'engagement : Soutien à l'économie solidaire

La banque soutient depuis cinq ans la Fondation « La France s'engage » présidée par l'ancien Chef de l'Etat François Hollande avec le directeur général de l'APHP (hôpitaux de Paris) Martin Hirsch. Une fondation forte de fondateurs prestigieux : Jean-Laurent Bonnafé, directeur général de BNP Paribas ; François Pinault, président d'honneur du Groupe Artemis ; Patrick Pouyanné, PDG du groupe Total ; Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, ou encore Philippe Wahl, PDG du groupe La Poste... « L'objectif est de détecter sur tout le territoire des pépites innovantes sur les questions sociales et environnementales et les accompagner durant trois ans pour qu'elles se développent », a expliqué Raphaëlle Leroy, directrice de l'engagement d'entreprise de BNP Paribas Banque de détail. « Aujourd'hui la Fondation, c'est une communauté de plus de 200 entrepreneurs sociaux soutenus et un élan nouveau dont ont besoin nos territoires », a commenté de son côté Damien Baldin, son directeur général. 17 nouveaux lauréats viennent d'être présentés ce mois-ci, le soutien apporté étant de l'ordre de 150 000 à 300 000 €.

Crédit du Nord



Type d'engagement : Recherche médicale

La banque soutient l'association Imagine for Margo, Margo étant une jeune ado décédée d'un cancer. L'objectif est de soutenir la recherche pour trouver une solution de traitement pour cette maladie aujourd'hui non soignable. C'est la deuxième fois que le jury tient à saluer l'initiative de la banque de combattre les cancers pédiatriques, « un partenariat qui dure depuis exactement dix ans », a souligné Stéphane Maljevac, directeur de l'ingénierie patrimoniale au Crédit du Nord. Pour les trois causes philanthropiques soutenus (cancer, insertion des jeunes, protection de l'environnement) la banque, a-t-il indiqué, a investi cette année au total plus de 1 M€. Patricia Blanc, la maman de la jeune fille de 14 ans décédée d'une tumeur au cerveau, a expliqué tout l'espoir qu'elle met dans la recherche pour sauver les jeunes malades. Elle a adressé « un immense merci au Crédit du Nord », très salué par l'assistance émue par son témoignage.



Stéphane Maljevac
Crédit du Nord
Patricia Blanc
Présidente de l'association
Imagine for Margo

Fondation d'entreprise Neuflyze OBC



Type d'engagement : Mécénat artistique

Après avoir décerné, en 2019, un prix à cet établissement de gestion de fortune pour son fonds de dotation Philgood, qui accompagne la clientèle vers la philanthropie, le jury a voulu saluer son investissement en faveur de l'art, précisément de l'art photographique (centré sur les visages). « Notre banque a été créée par des mécènes, tel Edouard André, baron de Neuflyze, un grand collectionneur à l'origine du musée Jacquemart-André, et Rémy Schlumberger, très proche des photographes de son époque. Je me suis inscrit dans les pas de mes prédécesseurs », a expliqué Laurent Garret, président du directoire de Neuflyze OBC, en menant depuis plus de 20 ans une action forte de valorisation des arts visuels. La banque finance aussi la Cinémathèque, à Lyon et à Lille, qui forment aux métiers du cinéma. « Nous contribuons également à la restauration des œuvres, spécialement des premiers films de Georges Méliès, car c'est important d'entretenir la mémoire ».



Laurent Garret
Président du directoire
de Neuflyze OBC



Christophe Roux
Coordinateur du fonds de dotation
Cécile Jehanno
Directrice générale de l'association
Coup de Pouce

Fonds de dotation Oddo BHF



Type d'engagement : action solidaire

Ce fonds dénommé Agir pour demain se fixe pour objectif, commente Christophe Roux, son coordonnateur, « de mettre nos collaborateurs et nos partenaires au centre de l'action et de la conditionner à la mobilisation du plus grand nombre. C'est ce qui nous a conduits à participer à des Dictées Solidaires avec l'association Coup de pouce ». Une association présidée par Nicole Notat (ancienne présidente de Vigeo), « sa mission étant, explique sa directrice générale Cécile Jehanno, la prévention du décrochage scolaire précoce, à l'école primaire ». L'organisation « accompagne environ 10 000 enfants par an partout en France, par rapport à 80 000 enfants par an qui quittent le primaire sans maîtriser les fondamentaux ». Pour augmenter son impact, Coup de pouce cherche à mobiliser les CGP pour participer à ces dictées solidaires permettant de récolter des fonds.

Fonds de dotation Scala Patrimoine



Type d'engagement : Initiation de la clientèle à la philanthropie

Le cabinet de conseil en gestion de fortune, Scala Patrimoine, est un des rares à avoir constitué un pôle de conseil en philanthropie et à avoir créé son propre fonds de dotation. Guillaume Lucchini, son associé fondateur, a expliqué que « notre cabinet se considère comme un acteur engagé dans un milieu qui n'est pas forcément porté vers la bienveillance. La finance est parfois noire, alors qu'elle peut faire beaucoup pour ceux qui sont dans le besoin ou pour la transition écologique ». Pour lui l'entrepreneuriat comme la philanthropie sont des combats inspirants de tous les jours. Il aime cette citation de Churchill, « le succès c'est d'aller d'échec en échec sans perdre son enthousiasme ». Il souhaite fédérer ses collaborateurs et ses clients dans des engagements de solidarité. « Je passe plus de temps et j'éprouve plus de plaisir à parler de philanthropie, à partager des moments forts avec mes clients, à expliquer l'impact de leur contribution plutôt qu'à présenter ma palette d'OPCVM », a-t-il insisté. « On donne, mais ce qu'on reçoit est beaucoup plus grand que n'importe quel rendement financier et pour nous, cabinet de conseil, il est important d'inscrire la philanthropie comme un acte de gouvernance patrimoniale. Ce n'est pas un truc dans un coin, mais le noyau dur du métier », conclut Guillaume Lucchini.



Guillaume Lucchini
Associé fondateur de
Scala Patrimoine

Mention d'honneur:

Patrick Levard, cofondateur du cabinet Olifan Group



Patrick Levard
Cofondateur d'Olifan
Group



Type d'engagement : Associations caritatives

Issu du rapprochement de 11 cabinets de Conseillers en Gestion de Patrimoine, Olifan Group pèse aujourd'hui 1,3 Md€ d'actifs conseillés. Venu ici à l'Institut de France avec son président, Hein Donders, et Jacques Delestre, autre cofondateur, Patrick Levard se voit décerner une « mention d'honneur » à l'occasion de son départ en retraite pour l'engagement philanthropique qu'il a insufflé au sein de son groupe depuis 20 ans : plus de 20 associations caritatives soutenues et 132 000 € de collecte à travers des soirées de gala « Finance et Musique » qu'il a lancées. En tant que vice-président de France Tutelle, cet expert patrimonial réputé espère que « tout ce qu'on a entendu ce soir comme belles initiatives permettra à Olifan Group d'enclencher la philanthropie à plus haut niveau ». Une belle conclusion pour ce Grand Prix !